

<b>Zeitschrift:</b>	Itinera : Beiheft zur Schweizerischen Zeitschrift für Geschichte = supplément de la Revue suisse d'histoire = supplemento della Rivista storica svizzera
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
<b>Band:</b>	15 (1993)
<b>Artikel:</b>	Enjeux historiographiques, variantes régressives et progressives de l'autonomie locale et régionale
<b>Autor:</b>	Walter, François
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1078121">https://doi.org/10.5169/seals-1078121</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Enjeux historiographiques, variantes régressives et progressives de l'autonomie locale et régionale

---

François Walter

Les propos qui suivent visent plus au prolongement des recherches dont nous a fait part *Matthias Manz* que strictement à tirer des enseignements du fonctionnement des Chambres administratives et des communes politiques créées par l'Helvétique. Je ne suis pas un véritable spécialiste de la période et n'oserais par conséquent pas prétendre à la maîtrise des questions délicates que comporte la relecture nécessaire à laquelle nous convient les initiateurs de ce colloque.

1. La première remarque qu'il faut formuler concerne l'historiographie. Nous sommes toujours les otages d'une vision manichéenne de la période. D'un côté, une historiographie volontiers «jacobine» cherche à réhabiliter le régime. Je pense bien entendu à *Alfred Rufer* qui n'a guère eu de postérité en Suisse et dont les écrits n'ont cessé de susciter l'«animadversion», pour reprendre une formule de *Jean-René Suratteau*. De l'autre, une longue tradition «nationale» héritée de l'historiographie radicale et bourgeoise issue de 1848 dont l'objectif majeur était de souligner les continuités qui inscrivent la «révolution» de 1848 avec la création de l'Etat fédéral dans le processus multiséculaire de maturation de l'idéal républicain en Suisse. Il est donc indispensable de procéder à une remise en perspective globale de ces cinq années où l'histoire s'est accélérée. Cette relecture n'est possible qu'à deux conditions, partiellement en rupture avec nos traditions académiques: d'abord sortir du cadre strictement cantonal pour penser la révolution à l'échelle nationale, ce qui implique par exemple de travailler dans les fonds conservés aux Archives fédérales; résituer ensuite la période helvétique dans la moyenne et la longue durée. En effet, dresser le bilan de ces quelques années signifie aussi les inscrire dans la dynamique sociale et idéologique qui est celle d'un long 18<sup>e</sup> siècle et d'un aussi long 19<sup>e</sup> siècle. De ce point de vue, l'Helvétique ne constitue ni un point de départ ni un aboutissement pas plus d'ailleurs qu'une parenthèse.

2. La lecture du livre de *Matthias Manz* conforte dans l'idée que la période allant de la fin 1797 jusqu'au 12 avril 1798 (proclamation de la République helvétique) est extrêmement importante et nécessite une revalorisation. Ce temps de la «Révolution helvétique» (janvier–avril 1798), dont *Ulrich Im Hof* a donné jusqu'ici la meilleure vue d'ensemble, est suivi par celui de la République helvétique proprement dite (avril 1798–juillet 1802).

L'enjeu de ce découpage est considérable puisqu'il s'agit de mettre en évidence ou au contraire de gommer une certaine capacité des Suisses à se révolutionner eux-mêmes. Or, il y a dans l'historiographie une sorte d'unanimité à minimiser l'importance de la première phase. Chez les historiens jacobins, il s'agit d'éviter d'attirer l'attention sur des événements qui font perdre une partie de son caractère novateur à la Constitution de la République helvétique une et indivisible. *Alfred Rufer*, par exemple, passe très rapidement sur ce qu'il appelle les «mouvements démocratiques à l'intérieur du pays». Mais bien avant Rufer, les historiens romantiques ont soigneusement évité de mettre en évidence une série d'épisodes qui affaiblissaient la thèse de la Suisse comme pays de la liberté et de l'égalité déjà au 18<sup>e</sup> siècle. «En un mot, si à chaque pas en Suisse on trouvait la liberté dans les Alpes», écrit *Raoul-Rochette* non sans effet rhétorique, «on peut dire que l'on y retrouvait aussi à chaque pas, les Alpes dans la liberté». Les historiens contre-révolutionnaires, de leur côté, ont tout intérêt à faire de la République helvétique un produit d'importation française imposé par la force. *Jacques Mallet-Dupan* rappelle que «jamais la chimère perfide d'une république indivisible n'aborda ces peuples pleins de sens». N'est-ce pas le Directoire avec l'appui de «deux Suisses dénaturés» qui a fomenté le complot? «On doit donc», poursuit cet auteur, «regarder comme un fait fondamental que la nation en masse, que l'immense majorité des villes et des campagnes repoussait le projet d'une révolution quelconque». Moins extrémiste, *Paul-Henri Mallet* estime qu'à l'instigation des agents français, «les sujets jusque là tranquilles et heureux (...) apprirent à s'agiter» et même à demander la suppression «de tout ce qu'ils regardaient peut-être pour la première fois comme des choses contraires à leurs droits et à leur bonheur». Le même auteur insiste sur la lucidité des gouvernements des cantons qui surent affranchir leurs sujets sans attendre les «leçons» de la «philosophie», au point qu'avant l'intervention française, «la liberté de ces Cantons était sans tache, sans reproche».

Ces quelques citations démontrent que, pour les contemporains des événements, la valorisation ou au contraire la minimisation des épisodes précédant l'invasion a des répercussions considérables sur l'interprétation du phénomène révolutionnaire. Avec d'autres, je plaide pour une réhabilitation de cette phase qui apparaît comme une authentique «révolution helvétique». Profitant de la vacance du pouvoir dont témoignent les indécisions de la Diète, des mouvements populaires que l'on connaît encore très mal permettent la prise en mains par les populations concernées du processus de réforme sociale et politique. *Matthias Manz* a décrit la «révolution bâloise». *Marius Michaud* la «défection» des bailliages fribourgeois. On connaît la chronologie de la révolution vaudoise, notamment par les travaux de *Anne-Marie Chap-*

puis. Elle met en évidence le rôle moteur du «Comité de réunion» des patriotes vaudois dans le processus révolutionnaire ainsi que celui des comités locaux créés dans les différentes communes. Egalement à l'échelle locale, *E. L. Vassalli* a étudié le cas exemplaire de la République de Riva San Vitale. Mais, c'est un peu partout dans les bailliages communs et les campagnes sujettes que les symboles du pouvoir (les girouettes et les armes de Berne notamment) sont enlevés. Les élites des petites villes prennent en main la direction des affaires publiques et mènent au nom des «patriotes» les assemblées populaires, la rédaction des actes d'affranchissement, l'érection des arbres de la liberté. Avec la libération, le 4 avril, des derniers bailliages tessinois, il n'y a plus sur le sol suisse aucun territoire sujet. Tous sont affranchis la plupart du temps sans heurts graves et avec beaucoup de modération. Si les villes s'organisent selon le principe de la démocratie représentative, les territoires affranchis, dans la plupart des cas, imitent les modèles des cantons à *Landsgemeinde*. Très souvent, comme l'a montré *Ulrich Im Hof*, la libération est ressentie comme «urschweizerisch», c'est-à-dire comme l'accomplissement d'un idéal médiéval tardif, celui de la communauté paysanne autonome. Sur un pied d'égalité, ces communautés croient appartenir à un ensemble d'Etats souverains. C'est une conception intéressante de fédéralisme tardif avec cette fois-ci toute une série de pays qui se prévalent d'une longue tradition historique remontant au 15<sup>e</sup> siècle en général. *Im Hof* en dénombre tantôt 25 tantôt 40. Un autre auteur parlait de 30 républiques. C'est ainsi qu'on retrouve par le biais de l'histoire événementielle le niveau de l'histoire structurelle. Je vous renvoie à *Markus Mattmüller* qui distinguait sous l'Ancien Régime «40 geschlossene politische Einheiten». Le système paraît totalement anachronique, peu viable et surtout intolérable à la République française et à ses intérêts stratégiques. Néanmoins, je pense que la recherche devrait s'intéresser à cette variante «régressive» de l'autonomie régionale qui cherche dans le passé un modèle d'organisation politique.

3. Une autre variante de l'autonomie trouve son épanouissement sous la République helvétique proprement dite. C'est celle qu'illustre de manière convaincante *Matthias Manz*. Si les anciennes villes et communautés souveraines ont beaucoup perdu en termes de domination, les communautés locales dans les campagnes ont dû inventer des formes nouvelles de culture politique. *Manz* note avec raison le dynamisme de la vie politique locale en rapport avec la législation sur les municipalités. D'autres auteurs avant lui, je pense par exemple à *Jacques Bernard*, à *Werner Arnold* ou à *Hans Weber*, ont suggéré que les Chambres administratives assuraient d'une certaine manière la continuité de la souveraineté cantonale alors que les communes

d'habitants composées de tous les citoyens relaient les bourgeois dans la gestion et expérimentent les mécanismes de la démocratie représentative. L'aspect pédagogique de l'exercice des droits politiques à ce niveau ne doit pas être sous-estimé.

4. Je voudrais insister, pour terminer, sur un aspect que j'ai un peu plus étudié, à savoir celui de la perception des solidarités spatiales durant la période helvétique. Rien de tel, en effet, que le dossier complexe des découpages administratifs pour comprendre à quel niveau de l'échelle se perçoivent les avantages d'une participation à la vie politique. Je rappelle que la première Constitution de la République helvétique a prévu de subdiviser le territoire en cantons divisés en districts, en communes, puis en sections ou quartiers dans certains cas, selon le schéma rationnel des niveaux emboîtés qui privilient les liaisons verticales et renforcent le pouvoir central. Au cours du long processus de résistance à une application abstraite et géométrique de ce schéma, les tenants de l'ordre nouveau (actifs surtout dans les anciens bailliages et les campagnes ci-devant sujettes) justifient les acquis de l'autonomie locale par ce qu'ils appellent les «localités». Ce terme revient fréquemment pour désigner les «convenances locales» à savoir l'inscription dans l'espace de particularismes mais aussi de logiques relationnelles. La vie de relation s'inscrit, en effet, dans la topographie. C'est par ailleurs la «centralité», «Centralität», «Zentralort» – le concept est souvent utilisé dans une acceptation plus subtile d'ailleurs que la simple métaphore géométrique – qui justifie le rôle des bourgs et villes. On découvre une perspective fonctionnelle dans la manière de se représenter l'espace déjà perçu comme ensemble de nœuds et de flux.

L'interprétation demeure équivoque. Sans doute faut-il avec *Matthias Manz* et en rupture avec l'historiographie traditionnelle souligner les capacités innovatrices de l'échelon communal. Cependant, le débat sur les découpages administratifs démontre comment on utilise des arguments progressistes et universalistes pour faire passer des revendications passées et particularistes. Par exemple, l'argument de l'ordre naturel qu'il s'agit de respecter dans l'organisation du territoire parce que le compartimentage topographique de la Suisse suffit à expliquer les différences d'activités, de mœurs et de caractère, voire les capacités différencierées à la liberté et à l'égalité. Souvent utilisé pour justifier le maintien des nouveaux cantons, l'argument naturaliste se retrouve à l'échelle régionale. Je pense aux revendications communales de rattachement à tel district plutôt qu'à tel autre. Autant je suspecte l'argument du compartimentage naturel de servir les intérêts particularistes, autant je dois reconnaître que l'Helvétique a su mettre en place un système de districts égaux à l'intérieur des cantons en se fondant d'ailleurs sur les

mêmes arguments de conformisme naturaliste. Et c'est ce découpage en districts qui révèle le mieux les antagonismes entre le désir de maintenir les solidarités vécues héritées de la vie de relation d'Ancien Régime et une nouvelle logique de fonctionnement administratif efficace basée sur un découpage géométrique. La question reste de savoir si les nouveaux districts hérités de l'Helvétique ont pu ou su générer une forme spécifique d'attachement ou de conscience régionale. C'est encore un terrain de recherche largement ouvert.

## Références bibliographiques

- Arnold, Werner: *Uri und Ursen zur Zeit der Helvetik 1798–1803*. In: *Historisches Neujahrsblatt*, Neue Folge 39/40, 1985.
- Bernard, Jacques: *Le village fribourgeois sous l'Helvétique et la Médiation*. Fribourg 1922.
- Chappuis, Anne-Marie: *L'assemblée provisoire 24. 1.–31. 3. 1798*. In: *Revue historique vaudoise* 87, 1979, p. 99–155.
- Im Hof, Ulrich: *Switzerland*. In: Dann, Otto; Dinwiddie, John (edd.): *Nationalism in the Age of the French Revolution*. Londres 1988, p. 183–198.
- Mallet, Paul-Henri: *Histoire des Suisses ou Helvétiens*. Genève 1803.
- Mallet-Dupan, Jacques: *Essai historique sur la destruction de la Ligue et de la liberté helvétique*. Londres 1798.
- Manz, Matthias: *Die Basler Landschaft in der Helvetik (1798–1803)*. Liestal 1991.
- Mattmüller, Markus: *Das Einsetzen der Bevölkerungswelle in der Schweiz*. In: *Vierteljahresschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte* 63, 1976, p. 390–405.
- Michaud, Marius: *La contre-révolution dans le Canton de Fribourg (1789–1815)*. Fribourg 1978.
- Raoul-Rochette, D.: *Histoire de la Révolution helvétique de 1797 à 1803*. Paris 1823.
- Rufer, Alfred: *La Suisse et la révolution française*. Paris 1973.
- Suratteau, Jean-René: *Un paradoxe: l'échec de l'unité nationale suisse et le développement du nationalisme helvétique (1792–1815)*. In: *Actes du Colloque Patriotisme et nationalisme en Europe à l'époque de la Révolution française et de Napoléon*. Paris 1973, p. 59–83.
- Vassalli, E. L.: *Contributo alla storia della Repubblica di Riva San Vitale 23 febbraio–14 marzo 1798*. In: *Archivio Storico Ticinese* 6, 1965, pp. 25–40, 143–150, 223–238.
- Walter, François: *La République helvétique*. In: *La Révolution française et l'Europe 1789–1799*. Paris 1989, p. 708–711.
- Idem: *Échec à la départementalisation: les découpages administratifs de la République helvétique (1798–1803)*. In: *Revue suisse d'Histoire* 40, 1990, p. 67–85.
- Idem: *L'idée de République en Suisse*. In: *Actes du IIe Symposium humaniste international de Mulhouse*. Mulhouse 1991, p. 89–95.
- Weber, Hans: *Die Zürcherischen Landgemeinden in der Helvetik (1798–1803)*. Zurich 1971.